

GREFFE
 du Tribunal de Commerce de
 EVREUX
 PALAIS DE JUSTICE
 4bis RUE DE VERDUN BP 382
 27003 EVREUX CEDEX
 MINITEL : 08.36.29.11.11.

CERTIFICAT
 DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SA Conseil d'Administration
 SOCIETE MAGASINAGE ET DE GESTION DE
 Route de Coudres

27220 SAINT ANDRE DE L'EURE

Dépôt effectué par :

SA Conseil d'Administration
 SOCIETE MAGASINAGE ET DE GESTION DE
 Route de Coudres

27220 SAINT ANDRE DE L'EURE

Numéro RCS : EVREUX B 712 038 009

<7150/1974B00133>

Dénomination sociale :

SOCIETE MAGASINAGE ET DE GESTION DE STOCKS

Pièces déposées le 05/02/2002

Numéro : 2200547

ORDONNANCE DU PRESIDENT du 30/01/2002
 - NOMIN. COMMISSAIRE AUX APPORTS

BORDEREAU DE FRAIS

Exonéré Taxe	5,80 EUR	38,05 FRF
Soumis à Tva	5,97 EUR	39,16 FRF
Montant Tva	1,17 EUR	7,67 FRF
TOTAL T.T.C.	12,94 EUR	84,88 FRF

L'un des Greffiers associés



RCS

ENREGISTRÉ SOUS LE N°
LE GREFFIER

22

**Requête à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d' Evreux
en vue de la désignation d'un commissaire aux apports.**

Nous soussignés,

Madame Marie - Agnès BOUSQUET agissant en qualité de Président-Directeur Général de Grand Garage AUTAVIA société anonyme au capital de 76 200 euros, ayant son siège social 2/6 avenue de la Résistance à LAXOU (54 520) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le N°B.775 618 481,

et Monsieur Luc DUROZOI agissant en qualité de Président-Directeur Général de SOFRASTOCK société anonyme au capital de 1 479 250 euros, ayant son siège social Route de Coudres à SAINT ANDRE DE L'EURE (27 220) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVREUX sous le N°B.712 038 009,

avons l'honneur de vous exposer que la société SOFRASTOCK envisage un apport partiel d'actif à la société Grand Garage AUTAVIA.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire unique à la scission ayant pour mission d'en faire le rapport dans les termes de l'article L236-10 du code de commerce et d'établir le rapport prévu à l'article L225-147 dudit code.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à BOULOGNE en deux (2) exemplaires, le 25 Janvier 2002.

M.A. BOUSQUET

L. DUROZOI

N° d'enregistrement : 2200022

- Requéérant

SA SOCIETE MAGASINAGE ET DE GESTION DE
SOCIETE MAGASINAGE ET DE GESTION DE STOCKS
Route de Coudres
27220 SAINT ANDRE DE L'EURE

- Requéérant

SA GRAND GARAGE AUTAVIA
2.-6 Avenue de la résistance
54520 LAXOU

ORDONNANCE

DEPOSE AU TRIBUNAL
05 FEV. 2002
DE COMMERCE D'EVREUX

Nous Pierre BABIN
Président du Tribunal de Commerce de EVREUX, assisté de
SCP de JUNNEMANN.

Vu la requête qui précède et les motifs exposés.

Vu les articles L.225-147, L.236-11 et L.236-10 sur renvoi des articles
L.236-16 et L.236-23 du Nouveau Code de Commerce,

Désignons MR Jean-Pierre COLLE et Monsieur Thierry BELLOT
demeurant Mr COLLE: 8 Ave DELCASSE PARIS MR BELLOT: 14 rue CLAPEYRON PARIS

Comme Commissaire aux apports et commissaire à la scission dans le
cadre de l'opération d'apport partiel d'actif soumis au régime des
scissions devant être effectuée par la société
SOFRASTOCK

au profit de la société
Societe GRAND GARAGE AUTAVIA.

avec pour mission :

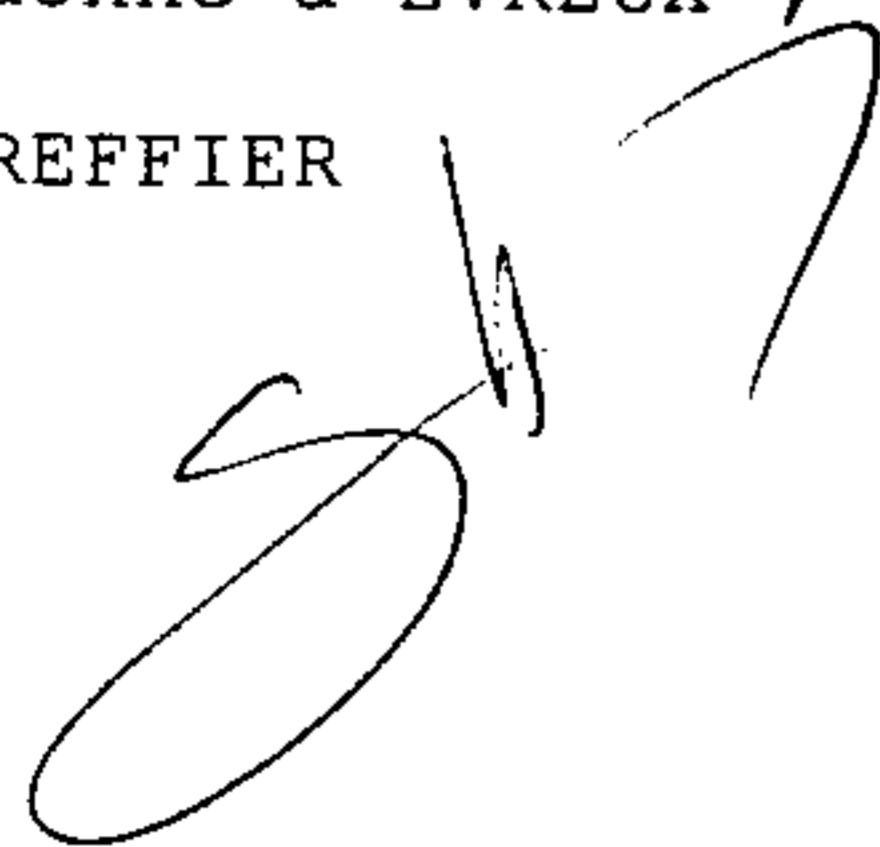
- d'apprécier la valeur des apports en nature
- dire s'il résulte de cet apport des avantages particuliers
- donner son appréciation sur les modalités de l'opération et
vérifier si le rapport d'échange est équitable.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné recherchera le montant
de ses honoraires auprès de la société débitrice et qu'en cas de
désaccord ledit montant sera fixé par ordonnance du juge compétent
sur requête motivée de la partie la plus diligente.

Disons qu'une copie de la présente sera déposée au dossier des
sociétés concernées, en annexe du registre du Commerce et des
Sociétés.

Fait et donné à EVREUX , le 30/01/2002

LE GREFFIER



LE MAGISTRAT

